



African Reinsurance Corporation  
Société Africaine de Réassurance

## **40<sup>ème</sup> Réunion ordinaire annuelle de l'Assemblée Générale d'Africa Re**

La Société africaine de réassurance (Africa Re), institution financière internationale dont l'actionnariat est composé de 41 Etats membres de l'Union africaine (UA), de la Banque africaine de développement (BAD), d'institution financières internationales et d'une centaine de compagnies d'assurances et de réassurance de partout en Afrique, a tenu la 40<sup>ème</sup> réunion ordinaire annuelle de son Assemblée générale le 21 juin 2018 à Conakry (République Guinée).

### **1. Cérémonie d'ouverture**

Placée sous la présidence de M. Mamadi Camara, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Guinée, la cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre (04) allocutions, à savoir les allocutions de M. Louncény NABE, Gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée, de M. Ibrahima Camara, Président de l'Association Professionnelle des Assureurs de Guinée (APAG), de M. Hassan BOUBRIK, Président de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration d'Africa Re et de M. Mamadi Camara, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Guinée.

Dans son allocution de bienvenue, le Gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée a remercié les actionnaires et la Direction d'Africa Re pour avoir accepté l'invitation de la République de Guinée pour les travaux de la 40<sup>ème</sup> réunion ordinaire annuelle de l'Assemblée générale de la Société. Il a rappelé que l'Assemblée générale d'Africa Re se réunit à Conakry dans un contexte marqué par le raffermissement de la croissance économique en Afrique. Il s'est également appesanti sur les évolutions intervenues sur le marché des assurances en Guinée ces dernières années, évolutions qui ont trait au nombre d'acteurs sur le marché, au chiffre d'affaires des assureurs et à la réglementation. Le Gouverneur de la Banque centrale a clôturé son propos en faisant un bref tour d'horizon des défis qui interpellent le marché des assurances en Guinée, notamment la mise en place d'une compagnie de réassurance nationale et d'une société d'assurance agricole, et a invité Africa Re et la communauté des assureurs africains et internationaux à soutenir la Guinée dans ces efforts.

Le Président de l'APAG, quant à lui, a remercié Africa Re pour avoir accepté de tenir la 40<sup>ème</sup> réunion de son Assemblée générale en terre guinéenne. Il a exprimé le vœu que de telles rencontres se tiennent plus fréquemment à Conakry pour donner au jeune marché guinéen l'occasion de profiter sur place de l'expérience des assureurs du continent et d'ailleurs. M. Ibrahima Camara a ensuite évoqué le rôle de l'APAG dans le développement du marché des assurances en Guinée. Il a enfin mentionné quelques problèmes auxquels le marché guinéen doit faire face et a invité la communauté des assureurs africains et internationaux à aider à la résolution de ces problèmes.

Intervenant à son tour, le Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale d'Africa Re a tenu à adresser les sincères remerciements de la Société aux autorités, au marché et au peuple guinéens pour l'accueil chaleureux réservé aux délégués et pour les mesures prises pour assurer le bon déroulement de la 40<sup>ème</sup> réunion ordinaire annuelle de l'Assemblée générale.

Il a mis en lumière la place particulière que la Guinée tient dans l'histoire ancienne et récente du continent et du monde ainsi que les progrès économiques accomplis par le pays ces dernières années, en particulier dans le domaine des assurances.

M. BOUBRIK a brièvement présenté les résultats de la Société en 2017. Il a ajouté que la qualité des résultats de la Société a été reconnue par les agences de notation internationales Standard & Poor's et A.M. Best, la première ayant reconduit la note de solidité financière d'Africa Re, à savoir A-, et la seconde sa note A, avec des perspectives stables pour les 2 agences de notation.

Le Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale a survolé certaines décisions et actions majeures de la Société en 2017, notamment dans les domaines de la sensibilisation aux assurances sur le continent, de la responsabilité sociale des entreprises, du renforcement des capacités techniques en matière de gestion intégrée des risques et de tarification, de la rationalisation de la politique de placements ou de la gestion des ressources humaines.

Succédant à M. Hassan BOUBRIK au podium, M. Mamadi Camara, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Guinée, a souhaité la bienvenue et un agréable séjour en terre guinéenne aux participants et s'est félicité du choix porté sur son pays pour la 40<sup>ème</sup> réunion de l'Assemblée générale d'Africa Re. Il a déclaré que l'environnement économique de la Guinée s'est considérablement amélioré ces dernières années et que le pays a retrouvé la croissance. Il n'a pas manqué de faire allusion aux réformes courageuses entreprises par le pays et a exprimé l'espoir de voir le secteur des assurances tirer parti de ces facteurs positifs. M. Mamadi Camara a loué les progrès accomplis par Africa Re depuis sa création, a décrit la Société comme un bel exemple de réussite et a encouragé ses responsables à maintenir cette dynamique pour des résultats toujours plus éclatants. Il a assuré le Conseil d'administration et la Direction du soutien total du Gouvernement guinéen avant de déclarer ouverts les travaux de la

## **2. Travaux de l'Assemblée générale**

Les actionnaires ont examiné et adopté le compte rendu de la 39<sup>ème</sup> réunion de l'Assemblée générale qui s'est tenue en juin 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) ainsi que le Rapport sur l'application des résolutions de ladite réunion et des réunions précédentes. Ils ont surtout approuvé le Rapport annuel et les comptes finaux de la Société au 31 décembre 2017, comptes qui confirment la solidité et la fiabilité de la Société, ainsi que sa capacité à remplir ses engagements vis-à-vis de ses cédantes. L'Assemblée générale a également suivi le Rapport du Conseil sur la procédure spéciale d'amendement de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance ainsi que le Rapport sur la sortie d'IRB-Brasil Re du capital de la Société et l'entrée d'Allianz. Elle a enfin désigné un commissaire aux comptes pour vérifier les comptes de la Société pour l'exercice 2018, élu des administrateurs et arrêté les date et lieu de sa prochaine réunion ordinaire annuelle.

### **2.1 Affectation du résultat**

Les comptes finaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'approuvés par l'Assemblée générale font ressortir un chiffre d'affaires de 746,83 millions \$EU, soit une augmentation de 16,3% par rapport aux 642,024 millions \$EU enregistré en 2016, et un bénéfice net de 87,982 millions \$EU contre 100,202 millions \$EU en 2016.

Consciente de la nécessité de consolider l'assise financière de l'Institution tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, l'Assemblée générale a décidé d'affecter le résultat net ainsi qu'il suit:

- 43 991 082 \$EU à la réserve générale conformément à la Résolution no. 4/1992;
- 22 811 240 \$EU à titre de dividende au taux de 8 \$EU par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU contre 6 \$EU en 2016;
- 800 000 \$EU à la Réserve pour fluctuation de sinistres ;
- 879 822 au Fonds pour la responsabilité sociale des entreprises ; et le solde, soit
- 12 300 021 \$EU en report à nouveau.

L'Assemblée générale a maintenu la politique de distribution de dividendes en vigueur afin d'améliorer sensiblement le retour sur investissement au profit des actionnaires, tout en respectant les ratios prudentiels internationaux.

## **2.2 Rapport sur la procédure spéciale d'amendement de l'Accord portant création de la Société**

Le Président a informé l'Assemblée générale que la Procédure spéciale d'amendement de l'Accord portant création de la Société enclenchée en septembre 2017 pour répondre aux préoccupations d'A.M. Best relatives à la permanence du capital d'Africa Re a connu un éclatant succès. Il a révélé que des actionnaires représentant 87,97% des pouvoirs de vote se sont prononcés en faveur de l'amendement de l'Article 40 de l'Accord portant création de la Société et relatif à l'option de vente d'actions. L'article 40 nouveau de l'Accord portant création de la Société renforce désormais la stabilité et la permanence du capital d'Africa Re, ce qui a convaincu A.M. Best de reconduire la note financière A (Excellent) de la Société, avec des perspectives stables. L'Assemblée générale a pris note de cette évolution et en a félicité le Conseil.

## **2.3 Rapport sur la sortie d'IRB-Brasil Re du capital de la Société et l'entrée d'Allianz**

L'assemblée générale a pris note de la sortie d'IRB-Brasil Re du capital de la Société et de l'entrée d'Allianz et félicite le Conseil et la Direction pour ce double processus réussi.

## **2.4 Application des résolutions de la 37ème réunion**

L'Assemblée générale a pris note avec satisfaction de l'application des résolutions de la 39ème réunion ordinaire annuelle tenue en juin 2017 au Sofitel Hôtel Ivoire à Abidjan (Côte d'Ivoire), notamment les résolutions relatives aux comptes finaux de la Société et au paiement des dividendes.

## **2.5 Nomination d'un commissaire aux comptes**

L'Assemblée générale a nommé le cabinet d'expertise comptable Deloitte Côte-d'Ivoire en qualité de Commissaire aux comptes pour un 5ème et dernier mandat. Par conséquent, le cabinet Deloitte Côte-d'Ivoire vérifiera les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018 et présentera un rapport à la 41ème réunion ordinaire annuelle sur la situation financière de la Société à cette date.

## **2.6 Election partielle d'administrateurs**

L'Assemblée générale élit les administrateurs suivants pour un mandat de trois (03) ans :

1. M. Kamel MARAMI, de nationalité algérienne, représentant l'Algérie (Etat et compagnie) ;
2. Boubacar BAH, de nationalité guinéenne, représentant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale francophones (Etats et compagnies) ;
3. Dr Mohamed MAAIT, de nationalité égyptienne, représentant l'Egypte (Etat et compagnies) ;
4. M. Hafedh GHARBI, de nationalité tunisienne, représentant la Libye, la Mauritanie et la Tunisie (Etats et compagnies) ;
5. M. Hassan El SHABRAWISHI, de nationalité égyptienne, représentant AXA ;
6. M. Jean CLOUTIER, de nationalité canadienne, représentant FAIRFAX ;
7. M. Coenraad VROLIJK, de nationalité néerlandaise, représentant Allianz ; et
8. M. Mohamed KARI, de nationalité nigériane, représentant le Nigeria (Etat et compagnies).

## **2.7 Date et lieu de la 41ème réunion ordinaire annuelle**

La 41ème réunion ordinaire annuelle de l'Assemblée générale de la Société africaine de réassurance se tiendra en juin 2019 en Tunisie, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Fait à Conakry, le 21 juin 2018

**Le Secrétaire de Société**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Séré Mady KABA".

**Séré Mady KABA**

